

PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE SOINS BUCCODENTAIRES ET DE SOINS D'HYGIÈNE QUOTIDIENS DE LA BOUCHE EN CHSLD

Services offerts aux résidents



Qu'est-ce que le Programme québécois de soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD?

La perte d'autonomie chez les personnes âgées entraîne une diminution des fonctions nécessaires à l'exécution de certaines tâches, comme le brossage des dents et le nettoyage des prothèses dentaires, ce qui a pour conséquence la détérioration rapide de la santé dentaire et de la santé globale. Ainsi, le programme de soins buccodentaires vise à améliorer et à maintenir la santé dentaire des résidents en CHSLD.

Quels sont les objectifs du programme?

L'objectif de ce programme est de veiller au confort et au bien-être des résidents en assurant :

- › une bonne hygiène de la bouche;
- › une absence de douleur ou de maladies buccodentaires non traitées;
- › une bonne capacité de manger sans douleur et avec plaisir.

Où sont donnés les soins dentaires?

Les soins dentaires sont adaptés aux besoins des résidents. Ils sont donnés sur place, dans un local réservé à cet effet ou directement dans la chambre, avec l'utilisation d'un équipement portatif.

Quels sont les services dentaires offerts en CHSLD?

Les services dentaires suivants sont offerts **gratuitement** à tous les résidents :

- › Évaluation de la bouche à l'admission et sur une base périodique (six mois) par l'infirmière en collaboration avec l'infirmière auxiliaire au besoin.
- › Soins d'hygiène quotidiens de la bouche par le préposé aux bénéficiaires, avec le soutien de l'infirmière auxiliaire au besoin (les produits d'hygiène buccale sont offerts **gratuitement** par l'établissement) :
 - brossage des dents;
 - nettoyage des prothèses dentaires.
- › Soins préventifs par l'hygiéniste dentaire :
 - détartrage (nettoyage des dents);
 - inscription du nom des résidents sur les prothèses dentaires;
 - application de vernis fluoré.
- › Examen par le dentiste et examen d'urgence au besoin.
- › Examen et évaluation par le denturologiste au besoin.

Les coûts des soins dentaires suivants **sont assumés, en partie, par le résident, en fonction de sa capacité de payer**. Le résident ou sa famille doit donner son consentement avant le début des soins.

- › Soins offerts par le dentiste :
 - obturation dentaire (plombage);
 - extraction dentaire;
 - traitement de canal;
 - confection et réparation des prothèses dentaires.
- › Soins offerts par le denturologiste :
 - confection et réparation des prothèses dentaires.

Pour en savoir davantage sur le programme, veuillez communiquer avec le responsable de l'unité d'hébergement ou consulter **Québec.ca**.